

## Fusion Vivendi/Lagardère : l'Union européenne doit faire mieux pour protéger la liberté des médias

STRASBOURG, le 13 juin 2023 — La Commission européenne a donné son feu vert à la demande de rachat par Vivendi du groupe Lagardère, sous conditions. David Cormand, député européen (Les Verts/ALE), membre de la commission Culture, appelle à de nouvelles règles pour évaluer le bienfondé de ces fusions.

Le 9 juin 2023, les services de la Direction générale de la concurrence européenne ont validé la demande de rachat de la société Lagardère SA introduite par le groupe Vivendi SE en octobre dernier. L'aval de la Commission est conditionné à une série de « remèdes » censés préserver la concurrence sur le marché du livre et des médias (cession d'Editis et de *Gala*).

Pour David Cormand :

*« Nous prenons acte de la décision de la Commission, et nous la regrettons. Elle met en lumière le fait que l'Europe n'est pas, pour le moment, suffisamment équipée juridiquement pour protéger sa Démocratie et son écosystème médiatique de la prédation d'intérêts privés et de la concentration des médias.*

*Parce que l'information est un bien public, je reste convaincu que les règles de concurrence ne peuvent pas être le seul paramètre pris en compte pour évaluer le bienfondé d'une vente, fusion ou achat de médias. Alors que le Parlement européen examine actuellement la législation européenne sur la liberté des médias (European Media Freedom Act), le groupe Verts/ALE saura rester vigilant sur les dispositions relatives aux seuils de concentration. »*

La Commission européenne doit encore valider la vente d'Editis au milliardaire Daniel Kretínský, qui permettrait à Vivendi de mettre la main sur Hachette. Pour David Cormand :

*« Symbole de règles actuelles inopérantes, l'offre de Daniel Kretínský ne saurait être considérée comme un véritable « remède » au manque de pluralisme.*

*Faut-il souligner que ce magnat du charbon - ni journaliste, ni éditeur - a récemment augmenté sa participation au capital du groupe Fnac-Darty, et a déjà pris le contrôle de plusieurs médias français ? »*

Enfin, l'enquête approfondie de la Commission a mis en lumière de graves dysfonctionnements qui, s'ils n'ont pas entraîné l'interdiction de cette vente, démontrent des problèmes structurels qui doivent être appréhendés. David Cormand réagit :

*« Nous demandons officiellement à la Commission européenne d'ouvrir une nouvelle procédure d'enquête autour des allégations de gun-jumping qui ont émaillé cette fusion. »*

Contact : [noe.hautbois@europarl.europa.eu](mailto:noe.hautbois@europarl.europa.eu)